

De: joyce.gomes@fidesassurances.com
Envoyé: lundi 30 juin 2025 15:11
À: 'Aline CHENEVIER'
Objet: RE: Sinistre Pare brise Contrat: AU270353 / FD-184-PS

Bonjour Aline,

Pour le véhicule FD-184-PS, si seul le pare-brise est endommagé, vous pouvez vous rapprocher de notre partenaire KAREO au 09.70.80.60.01, afin qu'il vous mette en relation avec des entreprises partenaires pouvant remettre en état les dommages.

Concernant le véhicule loué, il conviendra dans un premier temps de vous rapprocher du propriétaire du véhicule afin qu'il puisse déclarer le sinistre à son assureur.

Je reste à votre disposition.

Bien cordialement,

Joyce GOMES

Gestionnaire Indemnisation

Fixe : [+33 \(0\)1 47 34 89 32](tel:+330147348932)

Email : joyce.gomes@fidesassurances.com



Groupe Fides Assurances

58 avenue du Général Leclerc 92100 Boulogne-Billancourt

Site web : www.fidesassurances.fr

Suivez nous @fidesassurances   

Sarl FIDES ASSURANCES au capital de 1.623.036 euros - N°ORIAS : 20000165 - www.orias.fr - RCS 879415354 PARIS – APE 6622Z **en qualité d'agent général GENERALI** - Assurance de Responsabilité Civile et Professionnelle conformes au code des assurances. Soumis au contrôle ACPR 4, place de Budapest CS 92 459 - 75 436 Paris - En cas de réclamation, vous pouvez contacter FIDES ASSURANCES au numéro ci-dessus ou par mail à reclamation@fidesassurances.com. Nous accusons réception de votre réclamation sous un délai de 10 jours et nous la traitons sous un délai de 60 jours. Si toutefois, un différend persiste, une fois le délai des 60 jours passé à compter de la date d'envoi de votre réclamation, vous pouvez saisir la médiation de l'assurance sur : www.mediation-assurance.org ou par courrier : La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 - 75441 Paris Cedex 09.

Sas FIDES INTERMEDIAIRE ET CONSEIL au capital de 5.000 euros - N°ORIAS : 200001716 - www.orias.fr - RCS 879134948 PARIS – APE 6622Z **en qualité de courtier en assurances** travaille avec un nombre restreint de fournisseurs, la liste peut être transmise sur simple demande – Garantie financière et assurance de Responsabilité Civile Professionnelle conformes au code des assurances. Soumis au contrôle ACPR 4, place de Budapest CS 92 459 - 75 436 Paris - En cas de réclamation, vous pouvez contacter FIDES INTERMEDIAIRE ET CONSEIL au numéro ci-dessus ou par mail à reclamation@fidesassurances.com. Nous accusons réception de votre réclamation sous un délai de 10 jours et nous la traitons sous un délai de 60 jours. Si toutefois, un différend persiste, une fois le délai des 60 jours passé à compter de la date d'envoi de votre réclamation, vous pouvez saisir la médiation sur : www.cnpm-mediation-consommation.eu ou par courrier : 27, Avenue de la Libération – 42400 SAINT CHAMOND.

De : Aline CHENEVIER <aline-chenevier@scouts-europe.org>

Envoyé : jeudi 26 juin 2025 15:39

À : joyce.gomes@fidesassurances.com

Objet : RE: Sinistre Pare brise Contrat: AU270353 / FD-184-PS

Bonjour Joyce,

Non la facture c'est sur un véhicule loué, la le pare brise c'est sur notre véhicule AGSE de l'entrepôt

Cordialement